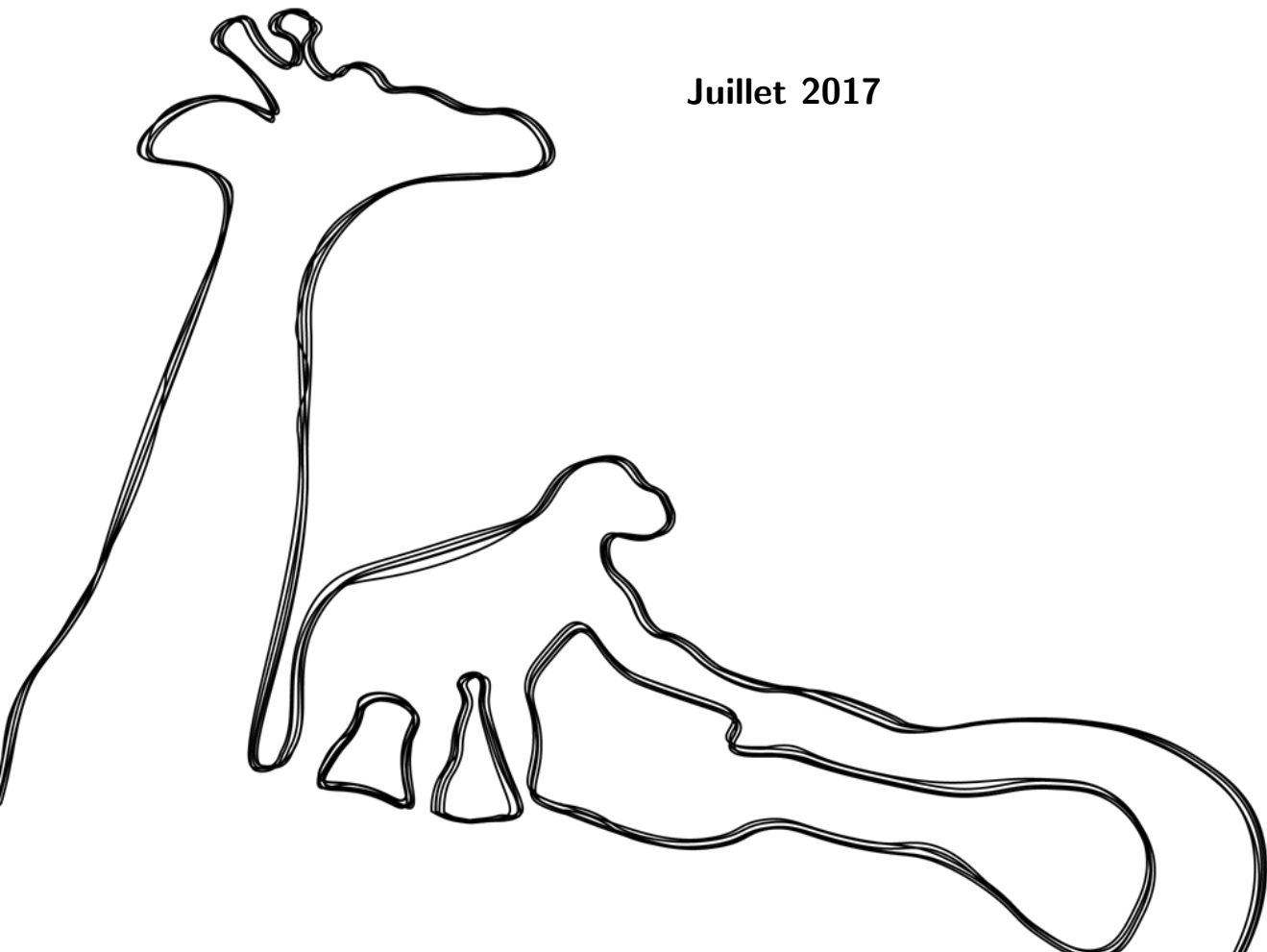


ECOLE DEMOCRATIQUE  
YVONNE GUEGAN

**Projet Pédagogique**

Une approche Scientifique, Artistique et Citoyenne  
de la Nature et de la Connaissance

Juillet 2017



## Table des matières

<b>1</b>	<b>Présentation de l'École Yvone Guégan</b>	<b>3</b>
1.1	L'association . . . . .	3
1.2	L'équipe pédagogique . . . . .	3
1.3	Inspirations du projet . . . . .	3
<b>2</b>	<b>Principes généraux</b>	<b>4</b>
2.1	L'étudiant est autonome . . . . .	4
2.2	L'étudiant est l'auteur de ses apprentissages . . . . .	5
2.3	L'enfant expérimente . . . . .	5
2.4	La place de l'adulte . . . . .	5
	2.4.1 Missions . . . . .	5
	2.4.2 Le livret de compétences informatisé . . . . .	6
2.5	Et la famille dans tout ça ? . . . . .	6
<b>3</b>	<b>Le fonctionnement du cadre démocratique</b>	<b>6</b>
3.1	Les organes décisionnaires . . . . .	7
	3.1.1 Le Forum d'Intelligence Collective . . . . .	7
	3.1.2 Le Conseil d'École (CE) . . . . .	8
3.2	Les organes fonctionnels . . . . .	8
	3.2.1 Pôles . . . . .	8
	3.2.2 Ateliers . . . . .	9
3.3	Les autres sources d'apprentissage . . . . .	9
	3.3.1 Le Règlement intérieur . . . . .	9
	3.3.2 Ouverture sur l'extérieur (sorties, immersions . . . . .)	9
	3.3.3 Ressources pédagogiques . . . . .	9
	3.3.4 Certification . . . . .	10
<b>4</b>	<b>Pour aller plus loin</b>	<b>10</b>
4.1	Des TEDx Talk . . . . .	10
4.2	Documentaires . . . . .	10
4.3	Quelques lectures . . . . .	10
4.4	Pages et Sites internet . . . . .	11

# 1 Présentation de l'École Yvone Guégan

## 1.1 L'association

L'association Ecole Démocratique de Caen a été déclarée le 8 mars 2017, elle est composée de deux Co-présidents et d'un Conseil d'école. Les co-présidents sont en nombre de deux pour marquer notre volonté de travailler de manière collective au sein de la structure.

Le Conseil d'école (*CE*) est l'équivalent d'un conseil d'administration. A l'ouverture de l'école, les étudiants et l'équipe en qualité de membres composeront le *CE*.

L'association a pour objectif la formation et l'éducation de personnes de tous les âges et peut engager toute action cohérente avec cet objectif. Les membres s'engagent à porter les deux principes constitutionnels suivants :

- S'investir dans la gestion de son institution éducative à travers un fonctionnement en démocratie directe
- Déterminer ses propres objectifs d'éducation

## 1.2 L'équipe pédagogique

L'équipe est née suite à une volonté de proposer une alternative au système éducatif traditionnel. Nous voulons participer à la création d'esprits critiques, créatifs et responsables.

L'équipe est composée de trois co-fondateurs : Juan Felipe Chaparro, Aminata Chloé Diallo, Pauline Horvath et de membres ressources dans le montage du projet Timothée Fallet, Dominique Berret.

Nous partageons la vision pédagogique institutionnelle selon laquelle étudiant perçoit l'école comme un endroit de repères, de sécurité et de vie où l'on peut régler des questions, il va progressivement prendre en charge sa vie d'écolier. Il va garder ou retrouver le goût d'apprendre, à travers son engagement et ses initiatives.

## 1.3 Inspirations du projet

En 1968, Daniel et Hanna Greenberg fondent dans le Massachusetts la Sudbury Valley School. Cette école existe toujours aujourd'hui, 45 ans plus tard, avec plus de 200 étudiants, de 4 à 19 ans et représente toujours un modèle pour plus de cinquante écoles dans le monde, dont 16 en France. Bien que toutes uniques, elles vivent selon les mêmes principes :

- le multiâge,
- l'élève seul auteur de ses apprentissages
- l'égalité adulte - enfant - adolescent .

En France, Bernard Collot, ancien instituteur de classe unique, a développé et théorisé une approche très similaire à Sudbury depuis les années 60 : l'école du 3ème type. Le 1er

type est l'école traditionnelle et son approche verticale de l'enseignement. Le 2nd type concerne les pédagogies comme Montessori, Freinet ....

Dans la pédagogie Freinet, la Coopérative Scolaire tient une place importante : il s'agit de créer une vraie société d'étudiants capable d'administrer la presque intégralité de la vie scolaire. Freinet insiste aussi sur le tâtonnement expérimental qui induit une motivation très forte, une implication immédiate de chaque enfant, qui acquiert ainsi confiance en lui et en ses possibilités de progresser par lui-même. Selon lui, l'intérêt réside aussi dans le fait qu'il est inutile d'apprendre par cœur quelque chose que l'on a découvert par le tâtonnement expérimental ; on s'en souvient sans effort.

Nous partageons la vision de l'apprentissage de Maria Montessori : "L'intelligence ne peut être menée que par le désir. Pour qu'il y ait désir, il faut qu'il y ait plaisir et joie. L'intelligence ne grandit et ne porte de fruits que dans la joie. La joie d'apprendre est aussi indispensable aux études que la respiration aux coureurs."

Les individus sont tous uniques face aux apprentissages. Les facteurs biologiques, culturels et environnementaux influent sur l'assimilation des apprentissages. Les recherches en sociologie, en neurobiologie, sciences cognitives, multiplient les études et les découvertes scientifiques en ce sens.

## 2 Principes généraux

Une formation en école démocratique, s'appuie sur le développement des compétences suivantes, indispensables pour devenir autonome :

- savoir utiliser des méthodes de travail
- développer la coopération
- savoir utiliser des outils
- se connaître soi-même
- prendre des initiatives

### 2.1 L'étudiant est autonome

Nous définirons ici l'autonomie comme le droit de chacun de disposer de lui-même. Pour obtenir des conditions optimales d'apprentissage, nous pensons que tout individu a besoin d'un contexte bienveillant et sécurisant, respectueux de son rythme naturel, où il peut explorer ses motivations sans limite de temps et laisser libre cours à sa curiosité naturelle.

Ainsi, dans notre démarche de recherche d'autonomie, l'objectif, les moyens de réalisation et la mesure du résultat sont déterminés en partie par l'étudiant. Il évolue dans un cadre et un environnement riches où le collectif et l'équipe pédagogique sont des ressources dont il dispose. L'accompagnement d'un étudiant se fait en fonction de ses besoins et/ou de la complexité de la tâche à accomplir.

L'apprentissage se fait à travers les interactions multi-âges, les projets, les temps formels ou informels mais surtout à travers le jeu.

## **2.2 L'étudiant est l'auteur de ses apprentissages**

L'étudiant choisit ce qui l'anime, il se dirige naturellement avec joie vers ses passions, ses talents, ses prédispositions. Il évolue dans un espace stimulant, riche qui optimise la prise d'initiative et l'autonomie. Il choisit ses activités selon ses centres d'intérêt et se fixe ses objectifs, il est conscient de l'évolution de ses apprentissages. Il les mène seul et/ou guidé par les adultes, les pairs et les nombreux outils mis à sa disposition.

Retours d'expérience :

Les étudiants des écoles démocratiques (aux États Unis) réussissent aussi bien voire mieux que ceux des écoles classiques, et ils sont en proportion plus nombreux à devenir diplômés d'études supérieures. Ces étudiants développent une motivation à toute épreuve. En étant constamment actifs au sein de leur communauté, ils acquièrent tous les outils pour être à l'aise au moment d'entrer dans leur vie adulte.

« J'avais 17 ans quand j'ai quitté Summerhill. Je savais que le monde à l'extérieur était différent, qu'il était temps que j'avance dans la vie et que j'étais prêt. J'étais content d'étudier pour mes examens car je le faisais de mon plein gré. Quand les gens sont portés par une motivation personnelle, ils excellent à ce qu'ils font. »

Warabe, ancien élève de Summerhill (école démocratique depuis 1921, Angleterre)

## **2.3 L'enfant expérimente**

Tel un scientifique, l'étudiant va expérimenter et apprendre de ses échecs ou de ses succès, assimiler plus aisément. Les fonctions cognitives ont plus de sens et de poids à travers l'expérimentation. Nous pensons qu'apprendre est une propriété biologiquement inscrite dans l'être humain et qui s'exerce à tout instant, dans chaque action et en tout lieu. L'apprentissage peut se faire consciemment, avec la mise en place d'étapes progressives et formalisées, et inconsciemment à travers " l'agir ", selon la définition de Tony Lainé, psychiatre et pédagogue français, mettant en valeur la nécessité d'utiliser son corps, ses mains pour entrer en relation avec les apprentissages.

## **2.4 La place de l'adulte**

### **2.4.1 Missions**

Les membres de l'équipe garantissent le cadre affectif, physique et psychologique des étudiants, ainsi que le savoir bien vivre-ensemble. Une des missions essentielles de l'adulte au sein de l'école est de chercher à enrichir le milieu des étudiants en permanence.

L'adulte doit s'interroger continuellement sur la légitimité de ses interventions. Ainsi, les étudiants peuvent faire appel à des adultes expérimentés selon leurs besoins : l'équipe pédagogique est disponible et à l'écoute des demandes.

Les adultes accompagnent selon les besoins, les étudiants dans la maîtrise d'outils et dans l'acquisition de méthodes de travail.

#### **2.4.2 Le livret de compétences informatisé**

Ce livret permet de suivre la progression d'un membre dans ses apprentissages et de connaître ses acquis au regard des compétences du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture. Tous les membres sont avertis de ce fonctionnement, un des responsables du pôle relations institutionnelles s'occupe de faire le lien avec l'inspection académique.

### **2.5 Et la famille dans tout ça ?**

C'est un acte important et significatif pour les familles que de faire confiance à ce modèle et à leurs enfants, le retour d'expérience de nombreuses écoles dans le monde nous prouve que cela fonctionne.

Il s'agit d'une école hors-contrat, elle n'est donc pas éligible à d'éventuelles aides de l'Etat et des collectivités territoriales à l'heure actuelle. C'est pourquoi elle est entièrement financée par les cotisations mensuelles versées par les parents. Les salaires représentent le poste budgétaire le plus important.

La question du prix le plus juste est régulièrement discutée. Nous souhaitons nous inscrire dans une démarche d'accessibilité pour tous.

## **3 Le fonctionnement du cadre démocratique**

Comme son nom l'indique, une école démocratique est fondée sur la mise en oeuvre réelle et concrète de la démocratie. Ce qui permet à chaque étudiant d'expérimenter sa citoyenneté à l'échelle du monde qui l'entoure. Ainsi, nous entendons développer les compétences suivantes :

- exercer son esprit critique et son sens moral
- exercer sa citoyenneté
- élaborer et respecter des règles du vivre ensemble
- connaître et respecter la loi
- s'insérer dans la vie sociale et professionnelle
- s'exprimer à l'oral et à l'écrit
- pratiquer la communication non-violente

Nous souhaitons créer un environnement sûr et bienveillant grâce à un climat de paix qui garantit la sécurité affective, psychologique et physique de chaque étudiant. Cela est indispensable pour développer tout apprentissage. Aussi, nous pensons que le climat de paix instauré et construit au quotidien contribue à développer l'autonomie et la responsabilisation des étudiants. Il est garanti par les différentes instances de l'école et par l'implication

de chaque étudiant et membre de l'équipe pédagogique. De ce fait, toutes les personnes de l'école sont garantes de ce climat. Elles le construisent en faisant évoluer les règles et en les faisant respecter.

### 3.1 Les organes décisionnaires

Il existe deux types d'organes : les organes décisionnaires (l'administration de l'école) et les organes techniques (l'application de la science, des connaissances scientifiques, réalisation pratique). Nous traiterons les organes décisionnaires dans un premier temps puis les organes techniques dans un second temps.

#### 3.1.1 Le Forum d'Intelligence Collective

— *Rôle*

Le Forum est un lieu d'expression pour chaque membre. Il permet aux membres d'expérimenter l'intelligence collective à travers la confrontation et la médiation. Il organise la résolution des conflits et garantit la cohésion du groupe.

— *Organisation générale*

Le Forum se réunit tous les matins. Il se déroule en cercle et se déroule en deux étapes. Dans un premier temps, un tour d'expression individuelle où chaque membre peut se prononcer sur le sujet qu'il souhaite. Dans un second temps, un médiateur de la veille présente les conflits de la veille qui n'ont pu être résolus. S'ensuit alors une médiation collective où le groupe s'active pour trouver une solution consensuelle. A la suite de ce processus, on nomme les médiateurs de la journée.

— *Composition*

Tous les membres peuvent participer au forum. Il revêt un caractère obligatoire pour les membres concernés par un conflit à régler lors de la médiation collective. Pour la partie médiation collective, un animateur et un secrétaire sont élus. L'animateur garantit le bon déroulement de la séance et distribue la parole et un secrétaire prend note des décisions prises et édite un compte-rendu de la séance.

— *L'équipe de médiation*

La médiation tient une place importante dans notre pédagogie. Il s'agit de résoudre les conflits inhérents à la vie d'une école tout en prenant soin de permettre la satisfaction des besoins de chacun. L'équipe de médiation est composée d'un adulte et d'un étudiant élus sur la base du volontariat. Le médiateur est désigné pour une journée, favorisant la rotation à la formation de tous les membres à la médiation. Lorsqu'un conflit ne peut-être résolu, le médiateur saisit le Forum d'Intelligence Collective et présente les faits et les besoins qu'il a pu déceler chez chacune des parties.

— *Intérêts pédagogiques*

Le Forum est un espace de parole qui a pour objectif de maintenir un climat de paix.

Il s'agit de présenter des faits, d'identifier les règles qui n'ont pas été respectées et d'exprimer clairement les besoins de chaque partie concernée par un conflit. Il s'agit de pratiquer la communication non-violente au quotidien. Cette espace permet aux élèves de s'approprier les droits humains et du citoyen de manière quotidienne. L'accent est mis sur l'intelligence collective. Elle permet de trouver des solutions créatives et imaginatives et augmente le sentiment de responsabilité de chaque membre.

### 3.1.2 Le Conseil d'École (CE)

— *Rôle*

Il a pour mission d'administrer et de gérer la vie quotidienne de l'école. Il s'occupe de la gestion administrative et pédagogique et du vivre ensemble.

Il a lieu une fois par semaine. Un conseil extraordinaire peut être organisé si besoin.

— *Composition*

Il est constitué des membres, d'un président et d'un secrétaire tous deux élus. Le président garantit le bon déroulement de la séance dans l'écoute et la bienveillance et distribue la parole. Le secrétaire prend note des décisions prises et des modifications apportées à l'ordre du jour et édite le procès verbal.

— *Participants*

Tous les membres de l'école peuvent participer à ce conseil. Les décisions sont prises par vote à la majorité absolue. Chaque membre compte pour une voix.

— *Intérêts pédagogiques*

Ces conseils d'école sont autant d'occasions pour l'étudiant d'exercer sa citoyenneté et de pratiquer le débat, l'argumentation, la réflexion, le discernement et le respect des opinions. C'est l'espace où les règles du vivre ensemble sont élaborées et votées en cohérence avec nos valeurs et la loi française.

## 3.2 Les organes fonctionnels

Les pôles et les ateliers sont des organes fonctionnels (ils répondent à des besoins spécifiques). Les pôles concernent les tâches inhérentes à la bonne marche de l'école et les ateliers permettent aux membres d'organiser leurs projets.

### 3.2.1 Pôles

Les Pôles détiennent leur missions des besoins de l'école et du Conseil d'école. Ce sont des missions que les membres de l'équipe salariée devront effectuer. Ces fonctions se déclinent en 8 pôles :

- Pôle Finances
- Pôle Matériel
- Pôle Local
- Pôle Richesse Humaine



- Pôle Admission et Présence
- Pôle relation Publique
- Pôle Relation Institutionnelle

Chaque responsable de pôles est élu par le Conseil d'École. Les responsables ont l'obligation de soumettre leurs comptes-rendus au Conseil d'École pour approbation.

### **3.2.2 Ateliers**

Les Ateliers peuvent exister à partir du moment où deux membres minimum s'y engagent. C'est un outil pour les membres qui leur permet de se réunir autour d'un projet commun, d'établir des règles de fonctionnement et de gérer des finances ainsi que du matériel.

## **3.3 Les autres sources d'apprentissage**

### **3.3.1 Le Règlement intérieur**

C'est un écrit où sont relatés les règles décidées et votées au Conseil d'École. Au départ de l'école il sera établi au minimum mais au cours des Conseils d'École et les retombées du Forum d'Intelligence Collective, il évoluera dans le sens voulu par les membres.

### **3.3.2 Ouverture sur l'extérieur (sorties, immersions ...)**

Des excursions peuvent être organisées selon les projets et les envies de chacun et peuvent prendre différentes formes : une après-midi au musée, un séjour à l'étranger pour apprendre une langue étrangère, un échange de correspondants avec une autre école démocratique, ... Ces excursions sont organisées avec ou par les élèves à l'origine du projet. Elles sont discutées au Conseil d'École s'il y a un besoin budgétaire.

Des sorties en autonomie sont possibles pour les membres de plus de 13 ans ayant l'accord parental. Cette politique de sortie fait partie de notre processus d'autonomie et de responsabilité propre à notre modèle. C'est un moyen de bénéficier de toutes les offres propres à la vie urbaine à CAEN (stades, musées, bibliothèques, espaces verts, ...)

Un espace de formation. L'école est amenée à recevoir des personnes extérieures souhaitant en apprendre plus sur le fonctionnement d'une école démocratique. Ces immersions sont organisées de telle manière à ne pas perturber la vie dans l'école et sont votées en Conseil d'École.

### **3.3.3 Ressources pédagogiques**

Différents espaces sont proposés comme une cuisine, une salle calme, une salle de jeux, un jardin, un bureau, ... Ces espaces sont mis à dispositions des membres pour répondre au mieux à leurs besoins. Les responsables du pôle matériel ont dans leurs missions d'assurer le suivi du matériel et de proposer de manière continue du matériel innovant. Les dispositifs

d'apprentissage peuvent prendre diverses formes : cours magistraux, cours en ligne (via des plateformes reconnues par l'éducation nationale et notre établissement), résidences d'artistes (découverte et partage de savoir-faire), activités libres (mise à disposition de matériel via le système de certification), situations réelles (comme organiser un évènement), ...

### 3.3.4 Certification

Il s'agit d'un protocole qui donne accès à l'utilisation de matériel spécifique. Un certificat est délivré sous certaines conditions. Il autorise l'utilisation en autonomie et en sécurité du matériel mis à disposition. Ce processus permet de garantir la liberté, la sécurité et l'autonomie des membres.

## 4 Pour aller plus loin

Pour synthétiser, l'école que nous proposons est un lieu qui autorise l'expérimentation pour servir le groupe éducatif à passer de l'éducation pour tous, à la réussite de chacun.

Ceci en prenant en compte la diversité des profils et en proposant une diversité d'approches. Nous voyons le cadre démocratique et l'intelligence collective comme des outils au service du "vivre et faire ensemble". Pour permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe tout en développant une belle, riche et juste connaissance de soi-même.

### 4.1 Des TEDx Talk

- FARHANGI Ramin, *Pourquoi j'ai créé une école où les enfants font ce qu'ils veulent*
- LAPLANTE Logan, *Hackschooling makes me happy*
- HUNTER John, *Le Jeu de la paix dans le Monde*
- Stanislas Dehaene, *Fondements cognitifs des apprentissages scolaires*

### 4.2 Documentaires

- BELLAR Clara. *Etre et devenir* (DVD). Instant Présent, Pourquoi pas Productions, 2015
- GRUMBACH Judith. *Une idée folle*
- DION Cyril, LAURENT Mélanie. *Demain*
- WAGEHOFER Erwin. *Alphabet*

### 4.3 Quelques lectures

- GRAY Peter, *Libre d'apprendre*, Editions Acte Sud, 2016
- GORDON Thomas, *Eduquer sans punir*, , 2016

- GREENBERG Daniel, *The Sudbury Valley School Experience*, Sudbury Valley School Pr, 1992
- GREENBERG Daniel, *Free at last*, Sudbury Valley School Pr, 1995 (1991)
- HOLT John, *Les apprentissages autonomes*, L'Instant Présent, 2014
- COLLOT Bernard, *L'école du 3ème type ou la pédagogie de la mouche*, L'Harmattan, 2002

#### 4.4 Pages et Sites internet

- Ecole Dynamique de Paris :  
<http://www.eudec.com/>
- EUDEC (Communauté Européenne pour l'Education Démocratique) :
- La maison des enfants :  
<http://www.sequana-lamaisondesenfants.fr/>